Journal de l'Information Bouillaise

La Bouillotte

Association loi 1901 - B.P. 7 76530 - LA BOUILLE

Décembre 1990

Numéro 4

- Démission de 2 conseillers Municipaux
- La Secrétaire de Mairie ? Interdite de Courrier...!
- Une Garderie à La Bouille !

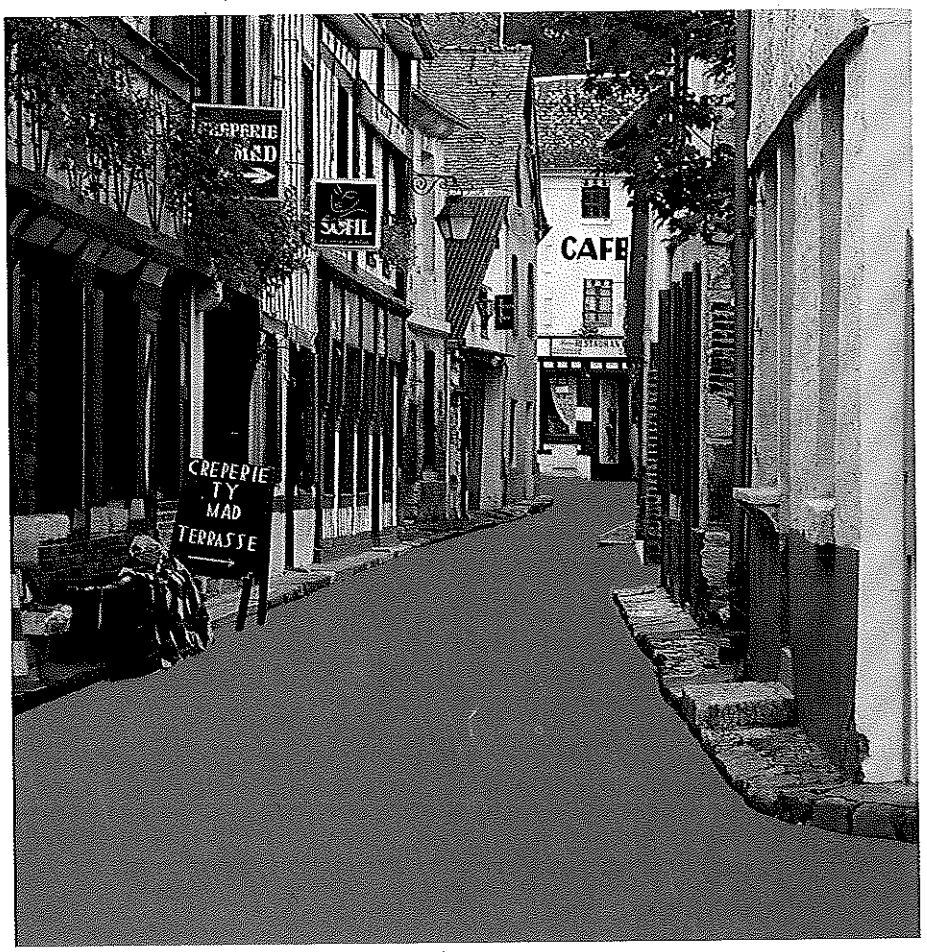

La rue Magalon en couleur

La Bouille ...

LA POSTE
Receveur : Madame CALTOT
Quai Hector Malot - Tél : 35 18 01 82

LA BOUILL'OIRE
Tél. : 35 18 13 48

Mercerie - Lainages SOFIL
Madame DOLIQUE
● *travail sur mesure et de qualité*

11 bis, rue du Docteur Masson
76530 LA BOUILLE

MASCULIN
FEMININ

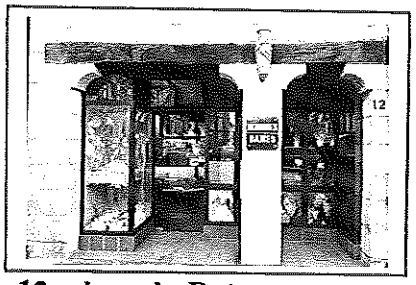

12, place du Bateau
LA BOUILLE
Tél. : 35 23 80 79

"DANIEL"
- Votre coiffeur -

NATHALIE :
Responsable Technique DAMES, vous assurera un travail de qualité

(Futur numéro)
✆ 35 18 02 13

BOULANGERIE PATISSERIE

M. et Mme ARTU

11, place du Bateau
LA BOUILLE

Tél. : 35 18 01 58

Flor' Boutique

Laurence GUEROULT

Fleurs - Cadeaux

Rue de la République
Angle du Port
LA BOUILLE TEL. : 35 18 03 04

ANTIQUITES
SAINT-MICHEL

Aucune copie
ACHAT - VENTE
Meubles d'époque

✆ 35 18 01 67
Place Saint-Michel
76530 LA BOUILLE

CUIR DES MEANDRES

Sellerie
Maroquinerie

OUVERT WEEK-END ET SEMAINE

Place Saint-Michel
LA BOUILLE
Tél. : 35 18 12 33

Garage du Bac

Jean-Claude MASSON- Agent

Route de Moulineaux
76530 La Bouille

✆ 35 18 01 49

Vente véhicules neufs et occasions

ATCI
APPLICATIONS TECHNIQUES CAOUTCHOUC INDUSTRIEL

Bandes transporteuses
Rouleaux manutention
Tuyaux techniques
Transmission de puissance

B.P.9 - 76530 LA BOUILLE
Tél. : 35 18 14 14 +

ALIMENTATION GENERALE

Madame et Mademoiselle FIANT

11, place du Bateau
LA BOUILLE ✆ 35 18 12 57

Lampe Berger

Elle détruit odeurs et fumées de tabac
Parfume la vie...

Elle sera pour votre intérieur une marque de distinction, un élément de confort et de salubrité

Route d'Elbeuf
27520 BOURGTHEROULDE

Sommaire

La rue Magalon	p. 4
Les routes en France	p. 5
Génèse du Pétrole et du Bitume	p. 6
Travaux à La Bouille	p. 6
Le Feu de l'Eté	p. 7
Vie associative	p. 8
- Gym volontaire	
- Les ateliers du Méandre	
- Une nouvelle association	
- Jeu "promenade-découverte"	
- Comité des fêtes	
Ecole	p. 10
- Le nouveau directeur	
- Kermesse	
- La rentrée des poux	
- La maternelle	
Démissions de 2 conseillers	p. 14
Environnement	p. 14
L'informatisation de la Mairie	p. 15
Vie sociale	p. 16
- Carnet rose	
- Les nouveaux Bouillais	
- L'action sociale	
Exposition ornithologique	p. 17
Comité de jumelage	p. 17
Un commerçant à l'honneur	p. 18
La murette du bord de Seine	p. 18

Ont participé à ce numéro :

Michel	BISSON
Catherine	COQUET
Martine	COUSIN
Chantal	DULONDEL
Roger	FITTE
Louis	JOZROLAND
Pascale	JACQUEMIN
Eugène	LEFEBVRE
Claudine	LEMARIEY
Daniel	LEMARIEY
Joël	MALLET
Joël	NOUVEL
Catherine	PORTIER
Patricia	RAULET
Christian	RENONCOURT
Daniel	TOUZE

JOURNAL D'INFORMATION BOUILLAIS

Responsable de la Publication :
E. LEFEBVRE
J. NOUVEL

Photographies :
La Bouillotte

Impression :
LECERF Rouen Offset

I.S.N.N. en cours

Novembre 1989, nous, c'est-à-dire deux élus, Joël NOUVEL et moi-même, décidions de créer un journal.

Un an déjà.

La Bouillotte a rempli la mission que nous lui avions assignée, elle a distillé quatre crus qui se sont, petit à petit, affinés, bonifiés grâce au soutien qu'elle a suscité auprès de vous.

Parce que vous y êtes pour quelque chose.

Financièrement tout d'abord, car sans soutien pécunier, cette entreprise était d'emblée vouée à l'échec, que ce soit par le biais d'encart publicitaire, par l'achat de carte postale de bouillottes anciennes, par l'acquisition de billets de tombola ou par des cotisations d'inscription ou de soutien.

Mais aussi et surtout par votre soutien moral qui nous a permis de nous affirmer comme un journal de communication grâce notamment, à la confiance témoignée par nos différents intervenants (particuliers ou associations) qui ont choisi d'écrire, de passer un message dans nos colonnes. Vous vous êtes sentis chez vous, chez nous. Rien que pour cela, notre journal est déjà un succès.

Succès, lorsque vous répondez présent à notre première invitation au "FEU DE L'ETE" et à ses animations improvisées ou organisées par un petit groupe de bénévoles, membres de l'association ou sympathisants.

Vous vous êtes sûrement posé la question quant à la réalisation technique du journal. Sachez que nous réalisons La BOUILLOTTE nous-même, de A à Z, en mettant à profit les talents plus ou moins cachés de chacun (reportage, information, écriture, corrections, entrée des données sur informatique, conception de la maquette...) et bien entendu nous confions l'impression à un professionnel (Imprimerie Lecerf Rouen Offset).

Nous essayons par nos différentes rubriques de "coller" le plus près possible à la vie de notre commune : notre commune en elle-même et notre commune dans son cadre environnant (agglomération Rouennaise, région....) en vous informant sur sa vie municipale et en vous faisant partager nos convictions personnelles sur des points précis ou notre regard sur des sujets plus généraux tels que notre cadre de vie, notre environnement, la gastronomie et le tourisme....

En outre, notre souhait serait que La BOUILLOTTE apporte sa contribution à la parfaite intégration de la population du Vracq au village initial. Dans ce sens, nous faisons paraître régulièrement une chronique historique qui est susceptible d'intéresser toute la population bouillaise et peut-être un peu plus d'informer les nouvelles populations de notre passé bouillais.

La chasse aux détails dans les rues de la Bouille participe de la même démarche comme le lieu choisi pour le feu de cet été qui amenait les Bouillais à traverser le Vracq, à longer l'arboretum et à s'installer dans la peupleraie sur le terrain du Port Autonome : c'était l'occasion pour quelques Bouillais de découvrir les limites du territoire communal.

Notre journal se veut tourné vers l'avenir de sa jeunesse, témoin notre enquête concernant la population infantile et l'analyse des besoins d'accueil. Savez-vous que notre commune recense 126 enfants de moins de 12 ans répartis dans 93 foyers, or, dans 71 cas les 2 parents travaillent, ce qui fait 98 enfants qui sont mis en garde avant ou après l'école...?

Ces chiffres importants devraient justifer un effort municipal, au moins financier à un projet d'association, l'ABAC (Association Bouillaise d'Actions Culturelles), projet présenté par une de nos institutrices de maternelle Melle Pascale JACQUEMIN : nous ne pouvons que féliciter une telle initiative.

L'investissement dans notre jeunesse n'est-il pas un investissement pour notre propre avenir ?

Alors je vous donne rendez-vous pour le N°5.

LA "RUE MAGALON" EN COULEUR POUR JANVIER 91

LE PROJET ...

Le projet de la rue Magalon en voie piétonne remonte à 1987, sous l'ancienne municipalité. Depuis les dernières élections, ce projet a beaucoup traîné la jambe et va enfin voir le jour, en Janvier 91...

Que de temps perdu pour quelques m² d'enrobés !

Cet aménagement avait été programmé par l'équipe de M. THOMAS pour 89, à la suite de la réalisation de la place St Michel. Le passage du relais aurait dû se faire pour le mieux, le dossier étant fin prêt. Cela fera donc un retard de près de deux années qui auront été préjudiciable au commerce local et à une bonne motivation des commerçants.

Alors pourquoi ce retard ?

Une seule convocation
depuis 19 mois...

Depuis Mars 89, nous avons essayé de provoquer une réunion de commission concernant les travaux à mettre "en route" rue Magalon et éventuellement y apporter nos compétences et nos opportunités professionnelles... en vain, M.CHEVALIER, Maire n'a réuni aucune commission sur ce sujet, si ce n'est fin Octobre (à la demande de quelques élus lors du dernier Conseil Municipal).

Nous devions alors décider des coloris de l'enrobé bitumineux et confirmer la date du début des travaux prévus pour le 5 Novembre 1990.

Devant l'incertitude des délais de l'entreprise du Syndicat des Eaux, j'ai proposé de différer les gros travaux de la rue pour le début 91 afin de ne pas perturber l'activité commerçante de fin d'année, importante pour nos artisans.

L'OPPORTUNITE.

Notre souhait était d'apporter de la couleur au projet initial, tout en respectant le site.

En effet, la mise au point du bitume de synthèse SHELL MEXPHALTE C, produit développé dans les centres de recherches du Groupe SHELL et en particulier à GRAND COURONNE au service bitume permet la fabrication d'enrobés colorés.

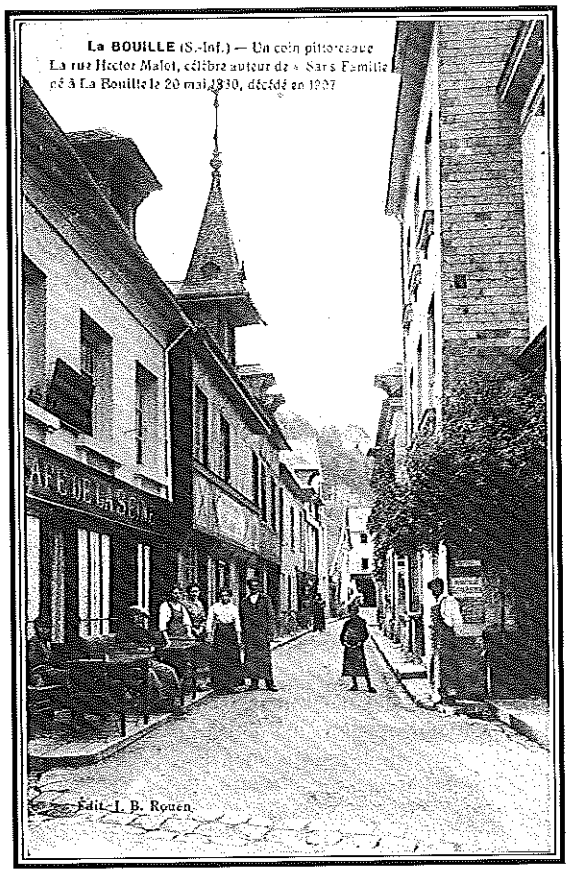

A partir de ce produit, le coulis bitumineux a été fabriqué chez la société INDASCO, dont M. ROYER, qui habite LA BOUILLE, est directeur.

Ce produit, disponible en plusieurs couleurs (rouge, bleu, vert, chamois, brique..) est mis en oeuvre à froid sur une faible épaisseur.

La mise en oeuvre de ce produit étant confiée à la société DEVAUX qui en a l'exclusivité.

LES DEMARCHES...

Devant le refus de dialogue de notre Maire et de la possibilité de faire profiter la Commune de cette expérience, j'ai demandé à la Direction Départementale de l'Equipement, Monsieur CLAVELEIRA et Monsieur BOISSEY, de nous recevoir (Shell, Devaux, Indasco).

Nous avons proposé à la D.D.E. notre nouveau produit et ses applications possibles. (Trottoirs, et aires piétonnes, allées de jardins, cour d'écoles, pistes cyclables, passages piétons) et plus particulièrement pour le projet nous concernant : LA RUE MAGALON.

Aussi les Sociétés DEVAUX, INDASCO, et SHELL étaient intéressées par le site de LA BOUILLE, en terme professionnel ; "une bonne carte de visite".

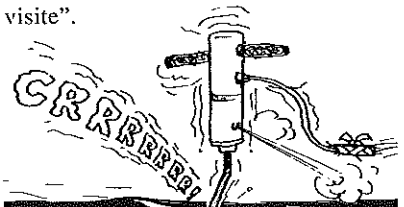

L'AMENAGEMENT DE LA RUE MAGALON LES APPELS D'OFFRES

Pour que cela devienne intéressant, il fallait qu'il y ait un effort financier de la part des professionnels. Sept entreprises ont répondu à l'appel d'offre lancé par la D.D.E. La Société DEVAUX a remporté le marché avec une différence de plus de 50 000 F sur la deuxième société.

Afin de promouvoir son produit, la Société DEVAUX a montré qu'elle souhaitait avoir le marché en proposant une offre de prix très intéressante pour la commune.

COULEUR DE LA SOLUTION RETENUE

La construction de la chaussée sera en coulis bitumineux de couleur crème avec un caniveau central composé de pavés de grés et un dallage périphérique en pierre de palermo (roche claire).

Le coût global des travaux :

269.477 F. TTC

Dans ce prix est inclus la réfection des 2 ruelles en pavés qui sont perpendiculaires à la rue Magalon (28.000 F).

Les subventions s'élèvent à :

15.000 F. - rue Magalon
9.800 F. - 2 ruelles

soit un coût global pour la commune

244.677 F. TTC

Aussi, je tenais à remercier la DDE, en particulier MM. CLAVELEIRA et BOISSEY qui ont bien voulu proposer notre projet à la Mairie de LA BOUILLE et M. ROYER qui m'a soutenu dans cette démarche.

Eugène LEFEBVRE ■

UN LIEU DE RENCONTRE

Après les travaux de la rue Magalon, il faut que le projet de l'équipe de M. THOMAS, qui était de construire une fontaine sur la place St Michel, voit le jour.

En effet, ce point d'eau amènerait une animation dans ce quartier et favoriserait les rencontres, les discussions...

Cette fontaine pourrait être le moyen de réunir les "deux villages" de LA BOUILLE.

Le conseil municipal doit y réfléchir dès maintenant.

LES ROUTES EN FRANCE

LE RESEAU ROUTIER FRANCAIS

Le réseau routier français est long de 715 OOO km (soit environ 18 fois la circonférence de la Terre !). Ce réseau est constitué de chaussées de nature et de vocation très différentes. On distingue les grandes catégories suivantes :

LES AUTOROUTES :

. Les autoroutes dites urbaines : (1 5OO km) constituées par les boulevards périphériques, rocades... Elles sont construites par les Collectivités Locales et l'Etat. Elles sont hors péage.

. Les autoroutes de liaison : (5 5OO km). Elles sont dites concédées, elles sont réalisées, exploitées et entretenues par des sociétés d'économie mixte, en grande partie. Elles sont à péage.

LES ROUTES NATIONALES (dénommées R.N.)

Elles ont une longueur de 28 OOO km. Leur entretien et leur modernisation sont sous la responsabilité des pouvoirs publics (Direction des Routes). Le financement des travaux s'effectue de plus en plus dans le cadre des contrats ETAT-REGIONS.

LES CHEMINS DEPARTEMENTAUX (dénommés C.D.)

Sur une longueur de 32O OOO km, ce réseau est depuis la Décentralisation financé entièrement par les Conseils Régionaux et les Conseils Généraux. Sa gestion et son exploitation sont sous la responsabilité des Directions Départementales de l'Equipement (D.D.E.)

LES VOIES COMMUNALES

Longues de 36O OOO km, elles sont sous l'autorité des municipalités.

VOUS AVEZ DIT CHAUSSEE ?

De quoi est-elle constituée ? Une route est constituée de plusieurs couches supportant des contraintes décroissantes du haut vers le bas de la chaussée.

. Le Sol ou support correspond au sol naturel. Il peut être amélioré ou traité, on parle alors de plateforme.

. Les couches de base et de fondation, font appel à des matériaux concassés élaborés en carrière. Base et fondation ont pour rôle de répartir les contraintes dues au trafic.

. La couche de roulement, participe à la répartition des contraintes dues au trafic, elle assure un rôle de protection imperméable du corps de chaussée, ainsi que le confort de la sécurité de l'usager.

Le bitume est utilisé dans chacune de ces couches sous des formes appropriées :

- **Grave bitume :**
  En couches de base et fondation
- **Enrobés bitumineux :**
  En couches de roulement.

Le bitume est également présent dans la quasi-totalité des techniques d'entretien visant à maintenir une rugosité satisfaisante de la couche de roulement compatible avec la sécurité des automobilistes.

On parle alors :

* d'enduits superficiels ou vulgairement "goudronnage". Lapsus ! Il y a bien longtemps que le bitume a remplacé le goudron (produit issu de la houille) dans les travaux d'entretien des chaussées.
* de coulis (traversée de LA BOUILLE)
* d'enrobés minces (trottoirs, rues piétonnes...).

Eugène LEFBVRE ■

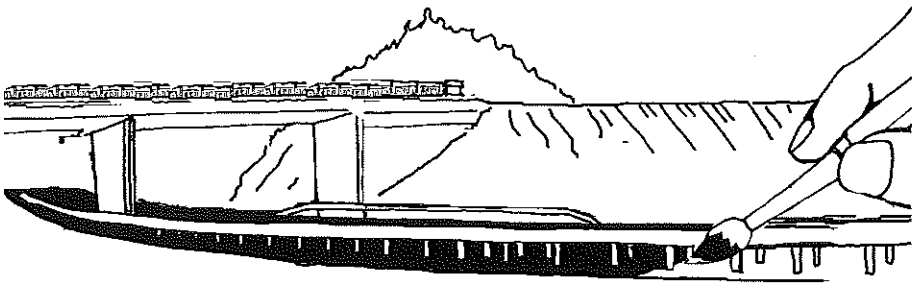

GENESE DU PETROLE ET DU BITUME

Le bitume remonte à l'aube de notre histoire : les récits de l'Antiquité ne manquent pas de référence à cette matière. Le bitume a d'abord existé à l'état naturel avant que l'homme ne pense à l'élaborer par raffinage du pétrole brut. On le rencontre, en effet, sous forme d'asphalte (asphaltos chez les grecs) à la surface même du sol ; c'est alors un mélange de bitume et de roches calcaires.
Les anciens le recueillaient déjà pour s'en servir dans le calfatage des embarcations et la construction d'édifices : dès le 4ème millénaire avant J.C., le bitume constituait le principal élément des joints des murs des palais, ponts, tombeaux... Les simples habitations construites en bois, joncs et roseaux utilisaient le bitume comme liant.

L'étanchéité représentait un grand domaine d'application à cette époque : canalisations, baignoires, piscines, réserves d'eau, barrages, bateaux, faisaient appel à ce matériau.

Le bitume représentait aussi un élément essentiel de l'artisanat et de l'art dans l'antiquité orientale. Le Département des Antiquités Orientales du LOUVRE possède plusieurs centaines d'objets provenant des fouilles DE SUSE (aujourd'hui situé en IRAN).

Son nom est donc indissociable de l'histoire de la vie et de l'alchimie extraordinaire qui a conduit à la formation du pétrole.

Le pétrole, étymologiquement huile de pierre, tire son origine de la matière organique incorporée dans les sédiments au moment de leur dépôt. L'accumulation de ces sédiments a été un phénomène très lent à l'échelle humaine, car elle s'est effectuée sur plusieurs centaines de millions d'années tout au long des épisodes d'érosion qui se sont succédés à la surface de la terre depuis les temps géologiques.

Des bassins sédimentaires se sont ainsi constitués dans certaines régions du globe propices à la formation et à l'empilement des dépôts.

L'apport organique provient des organismes aquatiques vivant dans les milieux marins, des végétaux terrestres apportés par les rivières et des bactéries présentes dans des sédiments jeunes. C'est la dégradation biologique de ces matériaux à l'abri de l'air, qui conduit à la formation du kérogène, (matière première à partir de laquelle se forme le pétrole). La transformation du kérogène en hydrocarbures est un processus lent qui se développe au fur et à mesure de l'enfouissement et de la compression des sédiments, sous l'effet de la pression et de l'élévation de la température.

C'est à partir de cette matière première que se forme le Pétrole.

sources d'informations :
Bitume Actualités, Liant, Route et Aérodrome

Eugène LEFEBVRE ■

TRAVAUX A LA BOUILLE AU MOIS DE JUILLET DERNIER

En effet, durant quelques jours nous avons pu voir des gros engins qui pertubaient la circulation dans la côte de la Maison Brûlée et dans la traversée de notre village. La Société DEVAUX effectuait, pour le compte du département (Conseil Général), la réfection du CD 132 et 132 E.

Mais, avant de refaire la chaussée avec un enrobé bitumineux d'une épaisseur variant de 10 cm à 15 cm suivant l'inclinaison du terrain, il a fallu réparer cette route.

Le trafic incessant des poids lourds dans notre village a déterioré la route, créant un nombre important d'ornières. Donc, des travaux ont été effectués afin de reprofiler la chaussée. Après ces "rustines" le tapis bitumineux a été déroulé à l'aide d'un finisseur, pour nous donner aujourd'hui cette superbe réalisation. Plus de 3000 tonnes d'enrobé bitumineux (constitué d'un mélange de cailloux calibrés de différentes tailles, de sable et de bitume pour une teneur de 6 à 7 %) ont été nécessaire pour obtenir ce résultat et ainsi assurer un meilleur confort et une sécurité accrue pour tous les usagers.

La mise en œuvre de l'enrobé bitumineux à l'aide du finisseur

Plus de 2 millions de francs (1,7 M pour la côte et 0,39 M pour la traversée du village) ont ainsi été dépensés en juillet par le Département pour la réfection de notre voirie. Cette somme énorme entre dans le cadre d'un plan départemental de refection des chaussées. Ces travaux importants ne se reproduiront pas avant une dizaine d'années, il aurait été judicieux de saisir cette opportunité pour améliorer à moindre coût notre voirie communale (j'en prendrais pour exemple un aménagement du bas-côté de la chaussée montant au FER A CHEVAL et au cimetière communal, qui aurait pu être réalisé de concert sous forme de **trottoir** assurant ainsi une **meilleure sécurité aux piétons**...)

La commission voirie aurait pu proposer au conseil municipal un programe dégageant les priorités d'entretien de nos chaussées sur 6 ans (le temps d'un mandat) et ainsi projeter d'en réaliser quelques uns lors des travaux départementaux de cet été. L'objectif étant d'économiser des deniers de la commune (toute l'infrastucture étant en place).

Mais de commission de voirie il n'y a point..., de programme point non plus..., alors pour ce qui est des opportunités et des économies budgétaires...

Eugène LEFEBVRE ■

LE FEU DE L'ETE : UNE REUSSITE

Le Samedi 23 Juin, notre Association innovait en proposant aux Bouillais un "FEU DE L'ETE", réinstaurant ainsi une bien sympathique tradition régionale oubliée dans notre village.

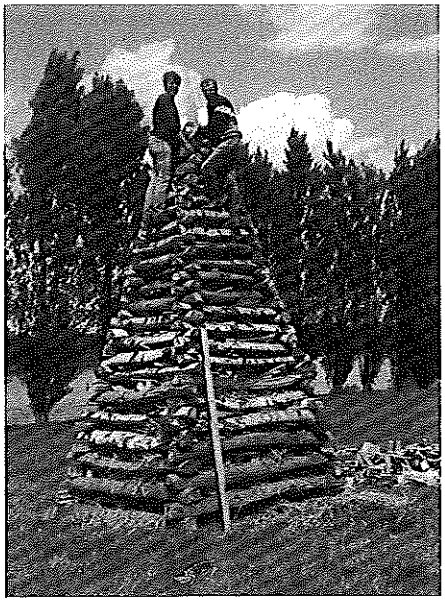

Les caprices de la météo, le manque de bras ainsi que les entraves administratives pour obtenir les plus simples autorisations, ne nous ont pas rendu les multiples préparatifs faciles. Même nos affiches ont tenté de résister aux pluies diluviennes qui se sont abattues sur la Bouille jusqu'au Vendredi soir.

Notre inquiétude était telle que nous avons bien failli tout annuler au dernier moment. Mais la chance était finalement au rendez vous dès le Samedi matin en nous accordant une accalmie providentielle pour les ultimes préparatifs.

Le coup d'envoi de cette mémorable soirée était donné à 21 heures sur le stade, par une superbe envolée de ballons multicolores qui s'élevaient sous les yeux ébahis et ravis de leurs jeunes expéditeurs, de leurs parents et amis.

Ce lâcher de ballon donnait lieu à un concours. Quelques dizaines de cartons-réponse nous ont été retournés. La distance la plus longue fut parcourue par le ballon de Adeline SOURTI, 235 allée des Saules, retrouvé à côté de MAGNY-COURS (Nièvre) par Philippe SAMPIETRO, 7, route de Lourdes 65290 JUILLAN, qui se trouvait en vacances dans cette région. Tous deux seront récompensés comme promis en se voyant recevoir l'ouvrage "LE BALLON ROUGE" de Paul Meurisse.

Nous les avons ensuite convié à suivre le véhicule de sonorisation, aimablement prêté pour cette occasion par le garage du bac. Nous les emmenions faire une ballade aux lueurs des lampions et des flambeaux dans les rues du bourg puis du Vracq, invitant ainsi la population à se joindre à nous. Nous arrivions à la nuit tombée sur les terrains du Port Autonome, au bord de la Seine, où nous avions édifié avec la précieuse aide de **Joël MALLET**, un magnifique bûcher digne d'un " Feu de l'Eté".

Podium avec animation musicale, buvette, frites, saucisses, merguez, gâteaux et le grand beau d'une véritable nuit d'été, attendaient les quelques **300 personnes** qui par leurs présences nous témoignaient leur confiance et nous apportaient ainsi la confirmation du bien fondé de notre initiative.

En attendant l'embrasement, un groupe de jeunes, curieusement vêtus pour cette occasion, était venu divertir la foule en proposant des jeux de rôle grandeur nature.

A 22 h.30 M. Marc MASSION, conseiller général, prenait le flambeau pour embraser le bûcher. Ce n'est pas sans émotion que nous avons vu les flammes s'élever au dessus de nos têtes.

Monsieur MASSION a procédé ensuite au tirage de la Tombola. L'heureux gagnant du 1er prix, M. TONDUT, résidant au Vracq, s'est vu remettre un mini four électrique. Quatre vingt dix autres lots allaient être attribués.

La soirée s'écoulait à la grande joie des organisateurs dans une atmosphère sympathique et chaleureuse et s'achevait tard dans la nuit.

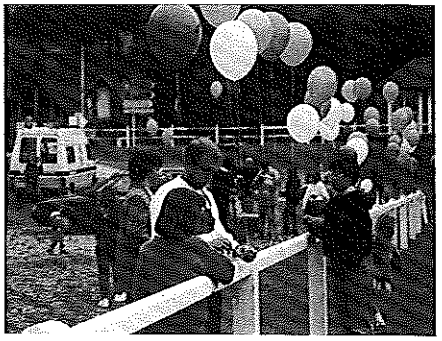

Avant l'envol

Nous remercions vivement :

- Monsieur **Marc MASSION** pour sa contribution,
- **les bénévoles** qui ont participé à cette réussite,
- **le Port Autonome** qui a autorisé, sans aucune difficulté, ce feu sur ses terrains,
- enfin, **les commerçants de La Bouille** ainsi que **les entreprises** pour leur grande générosité.

Nous sommes persuadés que les personnes présentes y ont pris autant de plaisir que nous et nous vous donnons d'ores et déjà rendez vous l'année prochaine...

Catherine PORTIER et Joël NOUVEL ■

GYM VOLONTAIRE, L'ELAN BOUILLAIS.

La section de gymnastique volontaire a repris ses activités. Elle est heureuse de s'être agrandie et d'accueillir maintenant le Jeudi les personnes du 3ème âge.

Pourquoi venir aux séances de gymnastique volontaire ? Pour certains, c'est se maintenir en forme, améliorer ses capacités physiques, perfectionner sa motricité. Pour d'autres, c'est se retrouver en participant, selon ses possibilités, à une activité sportive.

De toutes façons, pour tous et toutes, c'est oublier un peu les tracas de la journée en passant une heure agréable et de constater au fil des scéances que l'on est moins "rouillé".

Nous nous retrouvons le Mardi de 19h à 2Oh et leJeudi de 17h à 18h.

25O Francs pour l'année (licence et cours compris).

Claudine LEMARIEY ■

LES ATELIERS DU MEANDRES ... ... CA TOURNE ...

Implantés depuis plus d'un an maintenant à LA BOUILLE, dans l'ancien hangar Joffet, les Ateliers du Méandre ne chôment pas. Catherine Coquet et Michel Bisson sont même débordés de travail.

L'été leur a été très propice puisqu'ils ont produit deux créations, commandées, l'une par le Château de Valmont ("La Dame de Valmont"), l'autre par le Musée de la Marine de Seine de Caudebec-en-Caux ("Mémoire de Seine"). Il s'agissait de deux spectacles qui, sous la forme de visites-spectacles (un nouveau concept théatral dont ils sont les inventeurs) ont permis à de nombreux spectateurs de découvrir "l'âme" et l'intimité légendaire de lieux chargés de mémoire.

Le mois dernier, une importante commande vient de leur être passée par un autre Musée de la Marine de Loire, cette fois-ci (à Chateauneuf sur Loire). La taille de ce projet et ses enjeux financiers (il s'agit cette fois de mettre en place un nouveau festival) les accaparent au point qu'ils ont dû se résoudre à retarder le lancement du projet qu'ils nous destinaient à LA BOUILLE, sur les Vikings, dès cet automne.

Mais Catherine et Michel sont formels, le projet pour LA BOUILLE, dont le nom officiel est enfin dévoilé : "LA FOUILLE", sera prêt, au plus tard, pour le début de l'année 1991.

Nous n'en saurons guère plus d'ici là, les Ateliers du Méandre souhaitant garder le secret sur cette nouvelle création qui, semble t-il, nous réserve bien des surprises...

... La Bouillotte suit l'affaire... ■

FAIRE PART DE NAISSANCE

Nous sommes heureux de vous annoncer la création d'une nouvelle association bouillaise : l'ABAC (association bouillaise d'actions culturelles).

Ses objectifs sont de promouvoir et développer la vie sociale locale dans les domaines suivants :

- loisirs
- culturel
- éducatif
- cadre de vie
- social

Ceci en créant des sections d'activités, en soutenant et en favorisant toute initiative et action concourant à la réalisation des objectifs de l'ABAC.

L'ABAC désire dans un premier temps créer une garderie qui accueillerait les enfants avant et après l'école ainsi que des activités diverses (bricolage, musique, cuisine...) pour tous les enfants et les adolescents de LA BOUILLE.

Si vous êtes intéressés, si vous désirez animer une activité, si vous voulez des renseignements, vous pouvez contacter Pascale JACQUEMIN à l'école maternelle ou au 35.18.07.31.

Pascale JACQUEMIN ■

Résultat de notre jeu "PROMENADE DECOUVERTE"

La Bouillotte, dans son dernier numéro, vous proposait de l'accompagner au travers des venelles de notre village, pour y découvrir quelques détails insolites faisant partie de notre patrimoine.

Au regard du nombre important de réponses à notre jeu, nous nous satisfaisons d'avoir pû inciter autant de Bouillais à flâner, chercher, lever le nez et à nous envoyer leur bulletin réponse.

Après dépouillement, nous avions encore 8 personnes ayant donné d'une façon détaillée toutes les bonnes réponses aux photographies ainsi qu'à la question subsidiaire.

Nous devions donc en toute logique départager ces gagnants potentiels par un tirage au sort. C'est ainsi que M. Didier CALTOT, l'heureux gagnant, se verra offrir par Laurent VALLEE l'aimable propriétaire du BORSALINO, 2 repas d'une valeur totale de 200 F.

Les propriétaires du Borsalino

Merci à tous ceux qui ont joué avec nous, à Laurent VALLEE qui a accepté de parrainer ce jeu, et félicitations au gagnant. Nous pensons que cette expérience, pour le moins réussie, nous invite à renouveler l'aventure... Au printemps .

Joël NOUVEL ■

PERMANENCE D'ADJOINTS

Bien que M. CHEVALLIER les aient fait retirer, nous avions affiché sur les panneaux prévus à cet effet, une information concernant la permanence en Mairie de MM. LEMARIEY et NOUVEL, Maires Adjoints, tous les jeudis de 17h à 18h 30. Nous réitérons cette information, afin que vous sachiez que nous nous tenons à votre disposition pour traiter des affaires vous concernant, relatives :

aux Ecoles, et aux Loisirs : M. NOUVEL.
aux Finances, et Associations : M. LEMARIEY.

COMITE DES FETES

L'année 1990 a été marquée, comme 1989, par une grande activité du Comité des Fêtes.

Traditionnellement, c'est le Mardi-Gras (ou la Mi-Carême) qui est le point de départ des activités annuelles. Cette année, c'est pour fêter le Mardi-Gras que les enfants de la Commune ont été conviés le **28 Février**, à assister à un spectacle organisé à leur intention, Salle Polyvalente, au cours duquel ils ont applaudi le prestidigitateur-illusionniste André CHAMPO, accompagné à l'orgue électronique par Patrick PERDRIX. Le spectacle fut suivi, bien entendu, par un goûter, très apprécié, et une petite "Boum" où tous ces enfants firent admirer leur déguisement.

10 Mars : en collaboration avec le Comité de Jumelage, le Comité des Fêtes a organisé un repas dansant, animé par la disco "Génération 60". Cette animation, très prisée de tous les participants, a permis aux Bouillais et à leurs amis, venus nombreux, de passer une excellente soirée dans une chaude ambiance.

Avec l'arrivée du mois de Juillet, ce sont les fêtes de l'été qui commencent.

14 Juillet : C'est la traditionnelle FOIRE A TOUT, toute la journée, place du Bateau, place Saint-Michel, Rue du docteur MAGALON, rue des Canadiens. Ce jour-là, pas de défilé militaire à LA BOUILLE ; mais un défilé plus paisible : Celui de centaines de promeneurs et de touristes arpentant les pittoresques ruelles de notre village, à la recherche d'un objet désiré, tout en savourant le plaisir d'une promenade au bord de la SEINE.

15 Juillet : Pour la première fois, le Comité des Fêtes organisait un Grand Prix Cycliste. Ce fut une première réussie. Cette épreuve, mise sur pied par le C.S.B.M. (Cyclo Sport La Bouille-Moulineaux) réunit une cinquantaine de coureurs, avec un prologue le matin de 6,5 km contre la montre et une course en ligne, l'après-midi de 70 km environ. De nombreux lots, coupes et bouquets, remis par Mesdemoiselles COUSIN et BRULIN, récompensèrent les vainqueurs des différentes catégories.

18 Juillet : Le Concours de Dessins sur le sol, sur le thème "le sport" et réservé aux jeunes de 6 à 16 ans, a rassemblé une quarantaine de participants, place du Bateau. Classés en 3 groupes d'âge, tous ces jeunes demontrèrent que, la "valeur n'attend point le nombre des années" et si la plupart d'entr'eux firent preuve d'un certain talent, quelques uns affichèrent un talent certain.

Parmi les vainqueurs des différents groupes, on relève les noms de : Vincent ROCH, Germain BUCAILLE, Carole POULAIN. Tous les participants furent récompensés.

20 Juillet : Soirée "LOTO" sous la tente installée sur le terrain de football. Des parties acharnées mirent aux prises les joueurs qui, malheureusement n'étaient pas très nombreux malgré beaucoup de lots à gagner.

22 Juillet : Toute la journée, un tournoi de Tennis de table animé par Pascal GAZENGEL s'est déroulé dans la salle polyvalente. Des coupes furent remises aux vainqueurs : David TOUZAIN, chez les hommes, Carole MENG chez les demoiselles.
Le "pot" de clôture a été offert par LA BOUILLE TENNIS-CLUB.

L'après-midi, un important Concours de pétanque, réunissait, sur le terrain de sport, une quarantaine de doublettes. Ce concours a été organisé avec l'aide de Monsieur DANDRE de GRAND-COURONNE, qui en contrôlait le déroulement. Nous l'en remercions.

23 Juillet : Dans l'après-midi, se déroulèrent, sur le terrain de sport, des jeux pour

les enfants préparés et animés par les membres du Comité : Course en sac, jeu des ciseaux, jeu du baquet, course au trésor...etc... Tous ces jeunes sportifs rivalisèrent d'adresse et de rapidité pour gagner les nombreuses récompenses.

Le soir, à partir de 19h 30, ce fut la Soirée Brochettes qui connut un très grand succès puisque plus de 200 personnes sont venues apprécier les excellentes brochettes préparées et servies par les dames du Comité que l'on doit vivement remercier.

24 Juillet : La traditionnelle et célèbre retraite aux parapluies, si chère au coeur des Bouillais, mit fin à cette série de manifestations estivales. PARIS-NORMANDIE titrait le lendemain "Sans Parapluies, la fête tout de même". Et oui, en cette année de sécheresse, le défilé s'est déroulé par un temps magnifique devant un nombreux public. Bravo et félicitation à tous les participants qui, cette année, furent particulièrement nombreux et dynamiques.

En les remerciant, nous leur donnons rendez-vous en 1991, pour la prochaine retraite.

Le Président, Roger FITTE ■

INVITATION

Le Comité des Fêtes et le Tennis-Club vous invitent à la soirée dansante qu'ils organisent le ***Samedi 8 Décembre 1990,*** *Salle Polyvalente de LA BOUILLE.*

Cette soirée sera animée par l'Orchestre ***"LES MADD".***

Entrée : 50 Francs.

"INVESTIR DANS L'ECOLE, C'EST INVESTIR EN FAVEUR DE L'AVENIR DE LA JEUNESSE"

LOUIS JOZROLAND notre nouveau directeur

***La Bouillotte** : M. Jozroland, vous qui étiez dans le pays de Caux, pourquoi avoir choisi LA BOUILLE ?*

Louis JOZROLAND : Oui, je viens de Calleville les deux églises, petit village situé dans le canton de TOTES. Un groupement pédagogique avait été constitué et nous étions regroupé sur trois villages (1er village : 1 CP et 1 enfantine - 2ème village : 1 CE1 et 1 CE2 - 3ème village : 1 CM1 et 1 CM2), chaque école ayant son directeur. Comme je voulais me rapprocher de ROUEN, le poste de LA BOUILLE étant vacant, j'ai demandé ma mutation, qui fut acceptée. Je suis nommé sur ce poste de directeur pour une année, mais je ne souhaite pas être seulement de passage.

***La Bouillotte** : La rentrée scolaire 1990 semble avoir été difficile dans certaines communes, et à LA BOUILLE, qu'en a t'il été ?*

Louis JOZROLAND : Pour moi, c'était ma première rentrée comme directeur et les problèmes arrivèrent dès la 1ére journée avec le CE2 partagé en deux. Certains parents n'étaient pas contents et voulaient même retirer leurs enfants.
Une rentrée difficile, car j'avais eu peu d'informations sur LA BOUILLE, je ne savais pas qu'il y avait 3 niveaux par classe.
Je comprends le mécontentement des parents devant cette séparation du CE2, c'est une solution provisoire qui doit aboutir à la création d'une 3ème classe.
Il n'est pas bon de séparer les enfants d'un même niveau, sur quel critère faut-il faire le choix ? L'âge, le niveau...
Il manquait seulement quelques enfants pour l'ouverture d'une 3ème classe.

***La Bouillotte** : Pensez-vous qu'une garderie, pourrait contribuer à l'accroissement du nombre d'enfants à l'école primaire ?*

Louis JOZROLAND : Tout à fait, la population du Vracq où nous rencontrons des parents qui travaillent à deux et pour des raisons d'organisation ne mettent pas leurs enfants à LA BOUILLE. La garderie répondrait à cette attente.

***La Bouillotte** : Est-ce que trois niveaux par classe vous apporte un surcroît de travail ?*

Louis JOZROLAND : Oui, par exemple l'année dernière, je préparais une journée et aujourd'hui j'en prépare au moins deux et demi.
Contrairement à ce que pense les parents, il n'y a pas seulement les cahiers à corriger le soir, il faut préparer les journées suivantes.

***La Bouillotte** : Pour vous, quelle est la place des parents, reprèsentants des parents d'élèves, dans une école ? Est-ce que leur rôle aujourd'hui est différent ?*

Louis JOZROLAND : Le niveau d'études des parents est plus élevé qu'il y a une trentaine d'année, de ce fait ils peuvent mieux encadrer leurs enfants et les suivre dans leur scolarité.
Dans beaucoup de domaines, les parents peuvent aider les enseignants, nous en avons besoin, pour obtenir des améliorations dans le quotidien, pour obtenir du matériel, pour organiser des classes vertes...
De façon plus formelle, les représentants des parents d'éléves siègent au conseil d'école et peuvent aussi dialoguer avec l'inspecteur d'académie et la municipalité.
Comme vous le voyez, ils sont pour nous une aide précieuse pour l'éducation des enfants.

***La Bouillotte** : Vous êtes le directeur de l'école primaire, quel est votre rôle en plus de celui d'enseignant ?*

Louis JOZROLAND : Dans une grande école où il y a plusieurs enseignants, le directeur a un rôle d'animateur, il devient le point focal, il organise le groupe et met en place des projets.
Quant à LA BOUILLE, ma mission est plus modeste, nous ne sommes que deux
Mon rôle est de traiter les taches administratives, qui sont assez lourdes pour une petite commune.

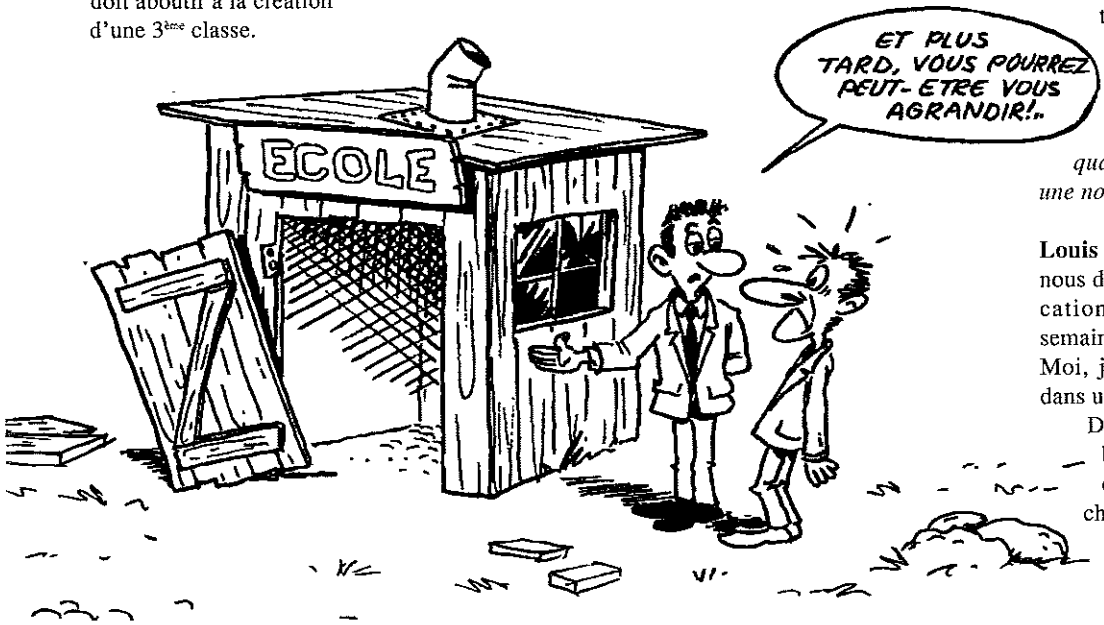

***La Bouillotte** : Nous avons pu remarquer que les enfants pratiquaient le sport tous les jours, est-ce une nouveauté à l'école primaire ?*

Louis JOZROLAND : Non, normalement nous devons dispenser 5 ou 6 heures d'éducation à la pratique sportive (eps) par semaine.
Moi, j'adore le sport, j'enseigne le sport dans un club et je pratique le badminton.
De plus, lorsque l'on fait du sport, beaucoup de problèmes se trouvent effacés, les enfants pensent à autre chose, cela permet au plus faible de se valoriser.

La Bouillotte : Avez-vous des projets de loisirs pour les enfants ?

Louis JOZROLAND : Oui, j'ai un projet de classe découverte, j'ai pris contact avec la base de POSES et de JUMIEGES. La durée du séjour serait d'une semaine. Je souhaite pouvoir réaliser ce projet en 1991. Cette semaine de classe découverte changerait le cadre des relations avec les enfants.

La Bouillotte : Qu'en est-il de la réduction d'horaire hebdomadaire des enfants; qui passe de 27 heures à 26 heures par semaines ?

Louis JOZROLAND : A LA BOUILLE, nous avons demandé comme dans les grandes villes de l'agglomération, la globalisation de la réduction d'horaire sous la forme d'une demie journée libérée toutes les trois semaines le samedi matin.
Cette matinée devant servir de concertation entre les instituteurs. A LA BOUILLE, le 1er samedi a été consacré aux élections des parents d'élèves, et le 2ème samedi au conseil d'école. Jusqu'à aujourd'hui nous ne pouvons pas appeler cela "temps de concertation", mais je souhaite qu'on y arrive.

La Bouillotte : Que pensez-vous de la lettre de M. JOSPIN, Ministre de l'Education Nationale qui a été envoyée à tous les parents d'élèves ?

Louis JOZROLAND : C'est bien, mais cela cache beaucoup de chose sur la réalité. Quand nous voyons tous les problèmes qui surgissent dans les lycées, collèges, alors, oui pour l'information, mais il nous faut des moyens.

La Bouillotte : Souhaiteriez vous que les élus soient plus à l'écoute des problèmes scolaires ?

Louis JOZROLAND : Une municipalité doit s'impliquer, c'est elle qui tient les cordons de la "bourse" et nous avons besoin d'elle. **Une école dans une commune, c'est très important. Investir dans l'école, c'est investir en faveur de l'avenir de la jeunesse.** A la lecture des compte-rendus des derniers conseils d'écoles nous remarquons que ce sont les mêmes demandes qui sont formulées depuis deux ans.
Il y a des choses faciles à réaliser, et qui amélioreraient le quotidien.
Par exemple : j'ai demandé que la télévision de la cantine soit montée sur un socle mural et réglable avec un axe pivotant, l'installation de rideaux. Et lors de l'utilisation de la salle polyvalente, le filet de tennis devait être démonté, mais....
Aussi, j'ai pu obtenir la construction d'un sautoir en longueur.

La Bouillotte : Pouvez-vous décrire une journée type de classe telle que vous la pratiquez ?

Louis JOZROLAND : En général, la matinée est consacrée aux matières dites nobles " Français, grammaire, conjugaison, lecture, mathématiques".
Je mets en place une pratique à la discussion libre, "expression orale", un élève lance une idée et chacun discute et vient apporter son information sur le sujet.
Cette technique permet aux enfants de pouvoir parler sur des sujets qui les intéressent et évite de cette façon le blocage.
Les exercices peuvent-être écrits ou oraux, j'utilise aussi les mots croisés.
L'après-midi nous travaillons plutôt les matières scientifiques et les matières dites "d'éveils", histoire, géographie et de 15 h à 16 h la pratique du sport.

Tout un programme
que M. JOZROLAND
propose aux enfants.
Comme il nous le dit dans l'interview :
"Investir dans l'école c'est investir en faveur de l'avenir de la jeunesse".
Le message est clair, la création d'une troisième classe en primaire
à LA BOUILLE est nécessaire,
la municipalité doit tout mettre en oeuvre pour y arriver.

Propos recueillis par
Eugène LEFEBVRE ■

KERMESSE DES ECOLES PUBLIQUES DE LA BOUILLE LE DIMANCHE 11 JUIN 1990

M. MASSION Conseiller Général et M. NOUVEL Maire Adjoint

Le soleil n'était pourtant pas de la partie, mais le succès était au rendez-vous pour la **kermesse des écoles publiques.**

Des enfants pour une fois maîtres de la rue ont rivalisé d'imagination pour la décoration de vélos qui ont défilé en début de journée dans nos rues et ruelles.

La fête se poursuivait autour d'un apéritif auquel s'est joint **M.MASSION, conseiller général,** qui s'est intéressé à la vie de l'école et aux problèmes qu'elle rencontre. Ensuite, enfants, parents et amis se sont retrouvés autour des barbecues.

Petits et grands se sont ensuite divertis autour des nombreux stands. **Une belle réussite** à mettre à l'actif du corps enseignant, des enfants, de leurs nombreux amis et parents qui étaient au rendez-vous et ont permis ce beau succès ... Alors à l'année prochaine.

Claudine LEMARIEY ■

LA RENTREE DES POUX

Nombreux sont ceux qui ont eu au retour de colonies ou au cours de l'année scolaire, le désagrément de trouver quelques parasites dans la chevelure de leurs chères têtes blondes.

S'il est vrai qu'aujourd'hui, l'hygiène est à la portée de tous et les moyens d'enrayer un parasitage, efficace, il n'en reste pas moins vrai que ces pédiculoses deviennent plus ou moins chroniques tout au long de l'année, se propageant dans les diverses collectivités scolaires, familiales, de vacances..

Là où le bât blesse, c'est au sein même de ces collectivités si un individu contaminé se traite efficacement, il reste que le seul moyen d'éviter le réinfection, c'est le traitement et la prévention collectifs.

Des circulaires voient le jour dans les classes lorsque certains cas sont observés.

Alors vigilance, ayez l'oeil :

1. Soyez attentif à un GRATTAGE répétitif significatif du haut de la nuque et de l'arrière des oreilles ;
2. Identifiez l'intrus et sa progéniture (voir encadré) ;
3. Ne grondez pas l'enfant qui n'y est pour rien ;
4. Ne culpabilisez pas non plus : contrairement aux idées reçues, le pou ne choisit pas pour se développer des têtes particulièrement sales, il aime au contraire les têtes propres et en bonne santé ;
5. Traitez sans attendre : les antiparasitaires actuels utilisent pour la plupart la pyréthrine et ses dérivés ; celle-ci est extraite d'une plante voisine du chrysanthème, la pyréthre, et est utilisée, sans danger pour l'homme, pour sa faculté à paralyser le système nerveux des animaux à sang froid, donc des poux et d'entraîner ainsi une mort rapide, à la fois des poux et des lentes.

En pratique, ces substances sont utilisées seules ou additionnées à divers produits activant leur efficacité ceci sous de multiples formes allant de la poudre à la lotion en passant par le shampooing et l'aérosol.

Ces traitements sont efficaces pour peu qu'ils soient effectués méthodiquement sur l'ensemble de la chevelure et du cuir chevelu, laissés suffisamment en place et renouvellés de façon adéquate (le shampooing miracle efficace en une seule fois n'existe pas - renouveller au moins trois jours consécutifs).

Il est également souvent nécessaire d'entretenir par un traitement préventif une fois par semaine pendant que subsistent des foyers dans l'entourage.

Mais, quel est le mode de transmission ?

Non, le pou ne saute pas ; il n'est pas batti pour, mais il court. C'est donc lors de contacts au cours des jeux que le pou passe d'une victime à une autre, par l'intermédiaire des cheveux, surtout des plus longs.

Les cheveux courts diminuent les risques mais ne les suppriment pas. Le pou emprunte aussi d'autres vecteurs pour passer d'un individu à un autre : les écharpes, les bonnets, les manteaux qu'on échange ou qui se touchent sur les porte-manteaux de la classe.

Le pou, mais aussi la lente qui est une forme de résistance du parasite et qui arrête son développement loin d'un support favorable et reprend son évolution dès que les conditions favorables sont requises : une lente peut très bien reprendre vie sur une tête après avoir attendu sur un vêtement ou une taie d'oreiller.

Il est donc conseillé de déparasiter également : vêtements en contact avec les cheveux (écharpes, bonnet...), oreillers et draps ; et déconseillé d'échanger ses vêtements...

Donc trois conseils : vigilance, efficacité, action collective.

Marie Rose PARAPOU ■

Fiche signalétique

● je suis un parasite mesurant 1 mm chez le mâle et 3 mm chez la femelle ;

● je possède 3 paires de pattes munies de pinces à leurs extrémités permettant de m'agripper aux cheveux ;

● ma taille et ma couleur varient en fonction des repas (jusqu'à 7 par jour) - à jeun, je suis plutôt brun, rassasié plutôt rouge sang, car je me nourris de sang humain ;

● je suis doué d'une étonnante activité reproductrice : une femelle en deux mois d'existence pond une dizaine d'oeufs par jour pendant 20 à 30 jours ;

● l'oeuf (ou lente) est pondu près du cuir chevelu et est fixé par la mère grâce à une colle avec durcisseur qu'elle secrète. Cette lente est donc indécollable. De couleur grise, elle mesure un peu plus d'1 mm de long ;

● en 8 à 10 jours, l'oeuf éclot pour donner naissance à un pou qui sera adulte en 12 jours et pourra donc procréer. On a calculé qu'à ce rythme, une femelle pouvait avoir 125.000 descendants en 3 mois. On comprend ainsi facilement la nécessité d'agir très vite ;

● Après l'éclosion de l'oeuf, la lente devient blanchâtre et s'éloigne du cuir chevelu au fur et à mesure de la poussée du cheveu ; elles sont alors plus facilement repérables.

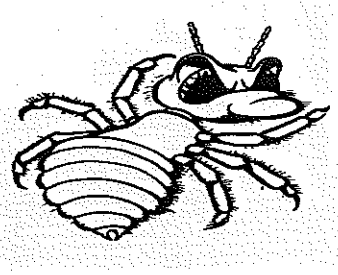

ÇA BOUILLONNE CHEZ LES PETITS DE L'ECOLE MATERNELLE

Chantal DULONDEL et Pascale JACQUEMIN (les institutrices), Mmes PIMONT et SAINTE-MARIE (les assistantes maternelles), vous souhaitent la bienvenue chez les moins de 6 ans.

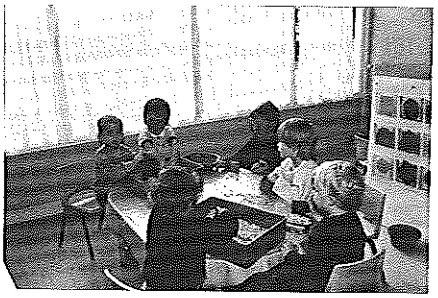

C'est du sérieux

Cette année nous espérons mener à bien plusieurs projets pour les 52 enfants de l'école maternelle.

La récréation

Le plus important de ces projets étant l'aménagement de notre cour de récréation. Pendant les grandes vacances la municipalité a agrandi la cour, il faut maintenant "penser l'aménagement" de cette cour et sa réalisation.

La lecture

La classe des plus grands espère partir en classe de découverte poneys dans le courant de l'année. Cette même classe a la chance de profiter des installations nautiques de la piscine de Petit-Couronne une fois tous les 15 jours.

Départ pour la cantine
(Mme MALLET vient en renfort, bénévolement)

Et puis, Il y aura le carnaval, des sorties dans la région Rouennaise, des spectacles de marionnettes, et pour clore cette année scolaire la traditionnelle kermesse.

Chantal DULONDEL ■

DEMISSIONS DE 2 CONSEILLERS

LA BOUILLE 25/09/90

Après deux démissions quel avenir pour la commune ?

Nouveaux rebondissements dans ce que l'on avait appelé l'hiver dernier : l'affaire de La Bouille. Non seulement la vie municipale devient de plus en plus difficile, mais l'administration semble à son tour souffrir.

Juillet : Yves Lefrèche quitte La Bouille pour raison professionnelle et s'installe dans l'Eure à Pont-Authou. A cela, rien d'exceptionnel si ce n'est qu'avant même les élections, ce départ était déjà programmé. Première démission.

Début septembre, Jean Tarnot envoie à son tour une lettre de démission au préfet Jean-Claude Quyollet. Mais cette fois, les raisons sont tout autres et la lettre prend la forme d'un réquisitoire.

« Je suis navré d'en arriver là, » écrit Jean Tarnot dans son courrier au préfet. « Mais étant donné le non fonctionnement et le peu de sérieux de l'équipe en place, je me demande si la dénomination de conseiller s'applique à La Bouille. »

Jean Tarnot s'estime en effet mis à l'écart du conseil. Elu au sein de diverses commissions, notamment celle des écoles, il affirme n'avoir jamais été invité à la moindre réunion. Côté travaux, après avoir réalisé l'appel d'offres concernant la réfection extérieure de la mairie et de l'école, il confirme n'avoir jamais pu réaliser de comparatif et même de n'avoir jamais vu les devis des consultés. Enfin, sur le plan urbanisme, Jean Tarnot avait semble-t-il pris à cœur un projet de réfection du centre ville. Aucune réunion ne fut obtenue à ce sujet.

« Ma bonne volonté de vouloir servir la commune et les habitants relève de la pure utopie. »

Il estime encore le conseil plus préoccupé par des « querelles intestines de personnes » et pensait que le changement de 1er adjoint allait faire revenir le calme.

« Le discours d'investiture du nouveau 1er adjoint n'a fait hélas que ranimer les querelles et mes inquiétudes, » poursuit Jean Tarnot qui explique encore ne pas avoir pris part au vote du budget pour n'avoir pas été invité à en discuter au préalable. « Ma démission ne pourra aucunement gêner la marche actuelle de la commune puisque mon bilan est une somme de travail pour rien, de réunions inutiles, de conciliation sans résultat et ma déception n'a l'air d'inquiéter personne ! »

Beaucoup de découragement dans ces propos, de nombreux regrets et des mots qui semblent tous pesés afin de ne laisser la place à aucun débordement.

Elections ou non

Une situation qui fait tomber à 13 le nombre d'élus de La Bouille et qui pose un problème d'avenir. Les communes de moins de 3 000 habitants ne voient pas les conseillers se remplacer aussi facilement. Dans ce cas précis, les deux prochains à entrer au conseil appartiennent à l'opposition puisqu'il ne s'agissait pas d'élire une liste complète mais d'obtenir individuellement le plus grand nombre de voix. Le conseil municipal a donc deux possibilités qui [illegible] aux urnes pour élire les deux manquants. Risqué.

Surtout qu'en effet, les relations internes ne sont pas des meilleures. A tel point que la suspicion s'est installée dans la mairie, touchant même l'administration. La secrétaire de mairie, en poste depuis 1986, vient de se voir « interdite de courrier ». Celui-ci ne sera plus ouvert que par le maire.

A quand la poste restante !

Marie-Paule SALMON

Après la démission de M. LEFRECHE pour raisons personnelles, nous déplorons la démission de M. TARNOT qui avait montré sa volonté de mettre ses compètences au service de la commune de LA BOUILLE, notamment en matiére d'urbanisme.

Monsieur le Maire lors du conseil du 28 septembre 1990, a éludé les vrais motifs de cette démission en ne voulant pas lire la lettre de M. TARNOT, que vous trouverez dans l'analyse faite par Marie-Paule SALMON, journaliste à Paris-Normandie.

ENVIRONNEMENT

LA BOUILLE ET SES EAUX USEES

La commune adhère au SIAAR (Syndicat Intercommunal Assainissement ...) qui regroupe 30 communes de l'agglomération Rouennaise. Aujourd'hui, ce syndicat qui gère notre réseau d'assainissement, ne traite pas nos égouts et pour cause ; le réseau ne va pas jusqu'à Rouen.

Alors tous nos égouts sont collectés et dirigés vers Moulineaux où ils sont rejetés sans traitement à la Seine.

Cette situation ne peut durer, nous devons trouver des solutions pour arrêter cette pollution.

L'environnement est l'affaire de tous, mais les élus sont les premiers acteurs.
Dans notre commune, nous devrions définir un plan municipal de l'environnement. Mais je n'ose développer d'avantage...

LES CAMIONS

Où en sont les démarches ?

M. Le Maire a-t'il écrit au Ministre des Transports ?

En 1988, à La Bouille passait 3000 véhicules/jour, dont 450 poids lourd.

Eugène LEFEBVRE ■

L'INFORMATISATION DE LA MAIRIE ... POUR VIVRE AVEC SON TEMPS

Déjà en Janvier 1990, dans la Bouillotte N°2, nous vous parlions de cette fameuse informatisation : ce qu'elle pouvait apporter aux élus, à la population, aux secrétaires de Mairie qui en deviendraient les principaux utilisateurs. Les échanges d'informations avec d'autres communes, avec le percepteur pour le budget, ne sont plus à démontrer ; sans compter l'apport très appréciable de banques de données.

Pensez-donc, dans le seul canton de Duclair, seules 2 mairies ne sont pas encore informatisées et une d'entre-elles le sera avant la fin de l'année.

Il s'agit bien sûr de vivre avec son temps et d'éliminer les tâches fastidieuses et répétitives.

Pour vous en parler, nous nous étions penchés sérieusement sur le problème : nous l'avions évoqué en conseil ; si bien qu'une commission avait été créée , elle avait pour particularité de fonctionner normalement !

M. CHEVALIER, Maire, lors de la présentation des voeux début janvier, promettait dans son discours, l'informatisation de la Mairie avant la fin de l'année,... Nous en étions ravis.

Cette commission, et celà a son importance, est constituée de MM. CAMIA, LEFEBVRE, LEMARIEY, et NOUVEL, tous quotidiennement dans l'environnement informatique.

Cette commission est, comme il se doit, présidée par M. CHEVALIER. Nous avions jugé opportun d'y associer Mme MALLET, principale intêressée. De multiples démonstrations nous avaient permis d'orienter notre choix vers du matériel et des logiciels adaptés à nos besoins.

Ainsi, tout naturellement, lors du vote du budget primitif, le conseil votait la somme nécessaire à l'achat du matériel informatique et du mobilier indispensable.

La subvention (puisque ce matériel est subventionnable par le Conseil Général) était demandée et accordée.

Le 12 Octobre 90, M. le Maire réunissait la commission informatique pour établir le choix définitif.

Entre-temps M. LEFEBVRE et moi-même avions obtenu, des remises de 28 % sur le matériel et de 20 % sur le mobilier pouvant ainsi faire bénéficier la commune d'une économie de plus de15 000 F et venir à cette réunion avec un comparatif, de prix pour le moins alléchant.

L'ensemble de la commission y compris M. CHEVALLIER, optait donc pour du matériel IBM, réputé pour sa fiabilité. Il ne restait plus qu'à soumettre notre choix au conseil, "une simple formalité!" selon les dires de M. CHEVALLIER ce jour là.

Vous ne me croirez peut-être pas ! Si je vous disais, que le 17 octobre, jour de l'avant dernier conseil municipal, M. CHEVALIER et "son groupe", (réunis la veille au soir); comme un seul homme, qui auraient appris la même leçon, faisaient ajourner à la date du vote du budget supplémentaire, la décision "d'équiper la mairie en informatique". Ils invoquaient un manque de trésorerie, d'autres priorités, sans même avoir étudié le budget supplémentaire ! Sans tenir compte de l'affirmation de M. LEMARIEY, Adjoint aux finances, qui lui, pouvait justifier de la possibilité financière de cet investissement ; malgré la somme inscrite ou prévue au budget primitif, et la subvention accordée à cet effet.

Surprenant, non ???

Peu de personnes présentes ce soir là dans la salle, ne se seraient laissés prendre à une telle mascarade!.

Après la présentation du budget supplémentaire par M. CAMIA, le 14 Novembre dernier, la démonstration était faite.

"La rue Magalon" et l'informatique pouvaient être réalisées cette année. Le budget, à l'unanimité, était adopté dans son intégralité.

La budgétisation de l'informatique était revenue au goût du jour, son acquisition devenait éxécutoire.

Trop simple !!!, M. CHEVALIER a décidé de reprendre la consultation pour obtenir de "meilleurs prix", du "meilleur matériel", il va s'en occuper lui-même ! Il n'a pas dit quand ! ni comment ! ni pourquoi ! Toujours est-il, pour M. Le MAIRE, l'objectif est atteint : l'informatisation est remise "aux calendes grecques" !

Une question d'amour-propre sans doute ?, la peur de l'inconnu ? , la crainte d'un travail rigoureux et précis ?

Il ne pouvait effectivement pas admettre d'entériner le projet et le travail d'un groupe qui n'est pas le sien, celui de la seule commission qui a effectivement travaillé normalement.

Il fait fi des interêts de la commune, fi du travail de la secrétaire de Mairie, fi des besoins de ses administrés, fi de la décision du conseil en modifiant les réels propos tenus à ce sujet dans le compte-rendu : M. Le Maire n'a jamais dit lors du dernier conseil, qu'il referait une étude de prix ; c'est en comité restreint qu'il a évoqué cette position.

La face est sauve, une commission a fonctionné sous le règne de M. CHEVALIER, mais il n'y donne pas suite...

C'est de cette façon que les choses avancent dans votre commune, et c'est ainsi pour tout.

Prenez-en bien note.

Joël NOUVEL ■

CARNET ROSE

La Bouillotte est heureuse
de souhaiter la bienvenue à
Léa HEBERT
née le 21 Juin 90 au Brésil.

DES NOUVEAUX BOUILLAIS A LA RESIDENCE DU VRACQ

Liste des locataires entrés au cours de l'année 1990

M. LETTELIER	M. ROUSSEL	Melle. DUJARDIN
M. CHAUMONT	M. BURGAUD	M. LOTTIN
M. HERMAN	M. TROUSSON	M. GUELLE
M. LEFAS	M. BLOQUEL	M. FRERET
M. BOUDEHEN	M. RATEL	M. ELIE
M. CALAIS	Mme. MARTIN	M. AUGER
M. ZABOWSKI	M. DEISS	Melle. MAHIEU
M. LABERGERIE	Mme. HARLET	M. KADRI-CHEVALLIER

Situation arrêtée au 15 Novembre

LA BOUILLOTTE souhaite la bienvenue à ces nouveaux Bouillais.

Ici, nous aurions souhaité vous communiquer les actes de l'état civil qui ont été enregistrés à La Bouille depuis le début de l'année. Malheureusement, Monsieur le Maire a "préféré" ne pas nous laisser l'accès à ces informations en ne répondant pas à notre demande.

L'ACTION SOCIALE

Le secteur de l'action sociale est celui qui a représenté le transfert de compétences le plus important en 1983 venant de l'état. Le département a, en effet, reçu une compétence de droit commun en matière de prestations d'aide sociale, de services sociaux et de médecine préventive.

Sur le terrain, ce sont les centres sociaux qui gérent ces prestations à l'aide sociale pour le compte de la collectivité.

Le centre social

Sa localisation

La commune de la Bouille dépend du centre social de Grand Couronne, rue Pasteur.
Ce bureau est sous la responsabilité de la DDS (Direction Départementale de la Solidarité), représentée par Madame Montalescot, Assistante sociale, qui reçoit tous les jeudis de 9 h 30 à 11 h 30.

Le centre social contrôle aussi les assistantes maternelles.

L'assistante maternelle
(autrefois appelée nourrice)

Celle que l'on appelait autrefois "nourrice" a suivi une formation pour s'occuper des enfants, et est agréée par la DDASS.

Pour d'éventuelles candidatures, se renseigner auprès de l'assistante sociale.
A la Bouille, il existe 2 assistantes maternelles agréées PMI (Protection Maternelle Infantile), l'une s'occupe de 3 enfants, l'autre d'un enfant.

Dans la commune voisine, Moulineaux, il y a 5 Assistantes maternelles agréées PMI.

Pour plus d'informations, se renseigner au centre social, où vous pouvez consulter le fichier de toutes les assistantes maternelles du canton.

Le centre social s'occupe aussi de la consultation des nourrissons (gratuite), qui aura lieu le vendredi 14 Décembre de 15h à 16h, ou tous les 2 ème Vendredi de chaque mois à la même heure.

Pour tous renseignements : 35.67.89.89 ■

EXPO CARTES POSTALES

Vous qui aimez notre village,
l'association la Bouillotte
organisera début 91,
une exposition de
cartes postales, lithos et peintures
sur La BOUILLE.

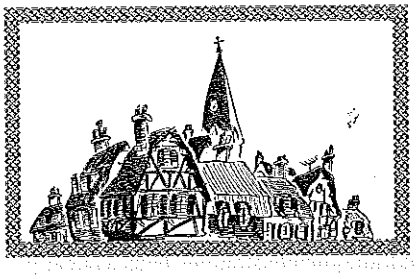

Dès à présent
vous pouvez contacter :
M. Daniel LEMARIEY
35.18.04.51
qui vous en dira plus sur ce projet.

UNE EXPOSITION ORNITHOLOGIQUE A LA BOUILLE

La Bouille a reçu, dans notre salle polyvalente, du 1er au 4 Novembre 1990 inclus, 1200 merveilleux oiseaux de toutes races dont une trentaine de superbes perroquets parleurs.

En effet L'OISEAU CLUB DE NORMANDIE a choisi d'organiser son concours national dans notre commune. L'ensemble des participants a fourni l'aide nécessaire à la mise en place de cette exposition exceptionnelle.

Les éleveurs chevronnés ont pu de ce fait, donner, durant ces quatre jours, tous les renseignements qu'amis des oiseaux et curieux pouvaient espérer sur l'entretien des cages et volières, sur la reproduction de leurs splendibles volatiles.

Nous les remercions vivement d'avoir donné des entrées gratuites aux enfants des écoles et des réductions aux bouillais par l'intermédiaire de La Bouillotte, ainsi que d'essayer de nous transmettre leur savoir et leur passion. Qui sait, auront-ils réussi à faire des petits là-aussi.

Cette exposition dans notre village est à mettre à l'actif de La Bouillotte, en effet j'étais en contact depuis plusieurs mois avec M. BIHET (vice-président de la région ornithologique Normandie, Picardie, Val-d'Oise) pour cette manifestation très demandée.

M. Nouvel et M. BOUREL , Président de l'Association Ornithologique

LA BOUILLE était en concurrence avec plusieurs villes de la région, M. BIHET, connaissant et aimant notre village lui a donné la priorité afin de favoriser son potentiel touristique. M. BOUREL président de l'OCDN s'est ensuite chargé de la mise en place ; qu'il en soit ici de nouveau remercié.

Pour tous renseignements contacter M. BOUREL au 35.80.83.29

Daniel LEMARIEY ■

COMITE DE JUMELAGE

Chers Amis Bouillais,

Nous étions très heureux, le week-end du 25 au 27 Mai 1990, d'accueillir nos amis de WHITCHURCH ON THAMES, notre cité jumelle depuis 12 ans.

Ils étaient 22 pour jouer au football à l'occasion du 20ème anniversaire de l'A.S.B.M., et James Munn, président de l'association, les accompagnait.

Beaucoup de joies, de buts, de larmes ...

Puis, une autre visite du 19 au 21/10/1990. 24 personnes avaient traversé LA MANCHE, très calme. Il paraît que c'était "un étang". Le président Yan BRUCE était là, ainsi que son épouse. Ils étaient présents, nos Amis de 12 ans. Beaucoup de Bouillais avaient répondu à notre appel, mais nous n'avons pu satisfaire tout le monde.

Nous avions organisé un "Buffet" le samedi soir, permettant aux Amis de WHITCHURCH ON THAMES et de LA BOUILLE de se retrouver, d'échanger leurs adresses, de danser ensemble.

Le Dimanche, une réunion a permis de nous mettre d'accord sur la date de notre visite outre-Manche. La différence de la langue n'a pas été un obstacle pour nous comprendre.

Les enfants de CM1 et CM2 qui le désireront pourront partir du 2 au 7 Mai 1991. Les adultes qui souhaiteraient les retrouver partiront le 3 et reviendront le 7 Mai 1991. Nous aurons l'occasion de vous en reparler ...

Le Dimanche midi, Monsieur le Maire, nous a reçus avec le "Kir Royal", et le dimanche soir, avant le départ à 20h 30, nous avons partagé le dernier repas franco-anglais.

J'ai reçu une communication téléphonique le 22 Octobre de M. BRUCE :

"... Tout va bien, un peu fatigués par le bateau, le vin français, et la nourriture trop riche ..."

Merci aux personnes qui ont participé de différentes façons pendant cet échange.

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements complémentaires concernant le comité de jumelage.

Composition du bureau, réélu depuis peu :

Mlle Martine COUSIN : Présidente
Mme Liliane CAMIA : Vice-Présidente
Mme Renée FITTE : Trésorière
M. Roger FITTE : Secrétaire

Pour le Comité, La Présidente
Martine COUSIN ■

LA BOUILLE TENNIS CLUB

Le **tournoi interne** de **LA BOUILLE TENNIS CLUB**, s'est déroulé les 29-30 Septembre et 7-8 Octobre 1990 et a réuni environ 40 joueuses et joueurs.

Les résultats ont été les suivants :

Finale Simple Messieurs
Olivier TIXIER bat Christian RENONCOURT

Finale Simple Dames
Annie SYDOW bat Lydie FRARY

Finale Double Messieurs
MULOT/PEREY bat TIXIER/TIXIER

Finale Double Mixte
RENONCOURT/RENONCOURT
bat
LEBOUVIER/TOUZAIN

UN COMMERCANT DE LA BOUILLE A L'HONNEUR

Un commerçant de La Bouille a reçu dernièrement les distinctions les plus méritantes de l'Artisanat.

Daniel TOUZE, coiffeur de son métier, reconnu pour ses qualités artistiques dans la région rouennaise et bien au-delà, s'est vu décerner la qualification de "Maître Artisan".

La remise officielle du diplôme, récompensant les meilleures entreprises dans leur catégorie, tant du niveau de leur compétence artisanale que de la performance, a eu lieu dans les locaux de la Chambre des Métiers de Rouen en présence de nombreuses personnalités.

Les honneurs ont été rendus au coiffeur bouillais par M. Jean LEVALLOIS, président de la Chambre des métiers de Rouen et par Mme Janine BONVOISIN, adjointe au Maire de Rouen.

Un parcours sans faille ...

Diplômé des Brevets Professionnels de Maîtrise et de Compagnon, M. TOUZE partira pendant quatre années dans la capitale parisienne.

Habitué des Centres Techniques, il sera très vite nommé membre du Comité Artistique de la Coiffure Française et du Centre d'Art et Technique de la coiffure de Paris.

Ses performances de l'Art de la Coiffure lui seront reconnues et c'est à l'occasion d'un concours national qu'il décrochera le diplôme de "LAUREAT NATIONAL", diplôme récompensant les dix meilleurs exécutants des Coiffures Parisiennes.

De retour dans la région rouennaise, le coiffeur bouillais continuera son ascension et sera élu membre du Syndicat Patronal des Coiffeurs Parfumeurs de Rouen et des environs puis dans le même temps, le Président de l'Union des écoles de Coiffure de Paris le nommera membre du Jury Coiffure.

Pour la bonne cause du Commerce Bouillais, il créera en 1988 l'Union Commerciale et Artisanale Bouillaise.

Son dynamisme ne s'arrêtera pas là puisqu'il vient de créer une nouvelle activité dans son salon de coiffure " LES SOINS DU VISAGE " esthétique, maquillage, épilation, etc... avec la complicité de la Société Parisienne RENE GARRAUD.

Toutes nos félicitations à ce dynamique commerçant, qui avec toujours de bonnes idées, pourrait faire ressurgir une nouvelle rubrique "commerciale", bien sûr.

LA BOUILLOTTE ■

Les Commerces de ma Ville

du nouveau à LA BOUILLE la MERCERIE LAINES SOFIL

Mme DOLIQUE,
7 rue Magalon Tél: 35.18.13.48

Informe sa clientèle
de la création de son nouveau service
DEPOT PRESSING TRADITIONNEL

REMERCIEMENTS

L'ensemble de l'équipe de la rédaction a été très sensible aux nombreux et chaleureux témoignages d'encouragement et aux aides financières qu'elle a reçus durant l'année 90.

Que leurs auteurs soient ici remerciés.

Soyez assurés que cela nous conduit à être encore plus motivés pour poursuivre la parution de LA BOUILLOTE.

LA MURETTE DU BORD DE SEINE

A la suite des inondations de 1988, M. THOMAS, Maire, a saisi le département pour une demande de mise hors d'eau de La Bouille. Le dossier a été étudié avec ceux d'autres communes demandeuses et selectionnées pour l'installation d'une murette votée et totalement financée par le Conseil Général.

Ces travaux sont effectués sous la responsabilité du Port Autonome de Rouen qui en est le maître d'oeuvre.

Ce chantier est sous le contrôle du service de MM. THUILLIER et ROUSSEL en la personne de M. DANTAR qui a également surveillé la construction du perré.

Le coût de ces travaux s'élève à 800 000 F, qui comprend la mise hors d'eau du bourg grâce à une murette, l'installation de clapets anti-reflux dans les canalisations des eaux pluviales, ainsi que la surélévation de l'accès du bac.

Le Vracq se trouvant hors d'eau de par son niveau supérieur (sauf le logement des mariniers!), les travaux s'arrêtent à l'accès au bac.

L'investissement du département via le Port Autonome de Rouen, pour notre commune, pour l'année 1990, s'éléve à 3 millions de F (0,8 M pour la murette et 2,3 M pour le perré). Un budget énorme, supérieur à lui seul à l'ensemble du budget annuel de la commune.

La démarche active de M. THOMAS a donc permis un investissement important du Conseil Général pour notre commune, sans que celle-ci ait à supporter de charges supplémentaires.

Une initiative d'un Maire, intérressante à souligner.

Patricia RAULET et Eugène LEFEBVRE ■

Gastronomie...

LES GASTRONOMES

Jacques MARRIERE Restaurateur

Salon de Thé
Vivier Marin
Spécialités Maison
Salles pour repas d'affaires

Tél. : 35 18 02 07 - 76530 LA BOUILLE

Ouvert tous les jours sauf mercredi soir et jeudi toute la journée

---

HOTEL RESTAURANT de la Poste

6, Place du Bateau
76530 LA BOUILLE
Tél. : 35 18 63 90

Au Relais Fleuri

Restaurant - Bar

Nous consulter
pour vos repas d'affaires
Banquets et Cérémonies

Ouvert tous les jours
LA BOUILLE - Tél. : 35 18 03 58

Le Manoir des Sources

RESTAURANT

Pour vos repas d'affaires
et vos réceptions
Michel et François
vous réservent
leur meilleur accueil

Rue des Sources - Moulineaux - Tél. : 35 18 08 98

LeRelais des Chevaliers

Manoir de Rudemont
Mariages- Séminaires
Repas d'affaires
Banquets - Réceptions
Parking privé

Saint Ouen de Thouberville
76310 Bourg Achard - Tél. : 35 23 96 87
Fermé dimanche soir et lundi, sauf réservations

Au creux d'une belle boucle de la Seine,
face au fleuve,
l'Hôtel Bellevue vous offre le privilège
du calme et du confort

Hôtel Le BELLEVUE
76530 LA BOUILLE
Tél. : 35 18 05 05
(4 lignes groupées)

CREPERIE " TY MAD"

5, rue du Docteur-Magalon
76530 LA BOUILLE
Tél. : 35 18 05 92

Château du Rouvray

Restaurant gastronomique - Réceptions

Norbert BOIVIN
Avenue René-Coty - MOULINEAUX
76530 Grand-Couronne - Tél. : 35 18 10 10

La Maison Blanche

RESTAURANT - SALON DE THE - BAR
Odile et Philippe ROZADA
Au bord de la Seine — Fermé dimanche soir et lundi
76530 LA BOUILLE — Téléphone : 35 18 01 90

LE SAINT PIERRE

Hôtel - Restaurant

Bernard HUET
Patrice KUKURUDZ (Chef de cuisine)

76530 LA BOUILLE — Tél. 35 18 01 01

L'ORIENTAL EXPRESS

Spécialités :
Couscous, Tajine, brochettes

1, rue du Dr Magalon
76530 LA BOUILLE
✆ 35 18 09 25

Restaurant l'Ermitage

Spécialités de fruits de mer
et de grillades au feu de bois

Bernard DAVID, chef de cuisine

Carrefour Maison Brûlée 76500 La Londe
Tél. 35 18 01 60
fermeture hebdomadaire mardi soir et mercredi

BAT - DECOR

Tissus vestimentaires
Patrons "SIMPLICITY"
Tissus d'ameublement
Voilages
Tringles

ECLAIR-PRESTIL

216, grande rue
BOURG ACHARD
✆ 32 56 21 12

LA MODE
LE CHOIX
L'ACCUEIL

CHAUSSURES NATHY

340, grande rue - 27310 BOURG ACHARD
Tél. : 32 56 42 09
Carte de fidélité

Photo Styl'

Photographies - Portraits
Identité - Industrie - Publicité

57, grande rue
27310 BOURG ACHARD
Tél. : 32 41 57 55

Festi-Fêtes

TOUT, POUR TOUTES LES FETES
Centre CARRE D'AS
27310 BOURG ACHARD

TAXI MAUNY

✆ Domicile 35 18 09 48
✆ Voiture 35 01 36 34

TOUTES DISTANCES
JOUR ET NUIT

(de préférence prendre rendez-vous)

Daniel
AVININ

CYCLES
MOTOCULTURE

76530 MOULINEAUX
✆ 35 18 04 34

GROUPE AZUR
ASSURANCE MUTUELLE

Hubert LOIR - Agent Général

222, grande rue - 27310 BOURG ACHARD
Tél. : 32 56 21 13

VER 0 SPORTS
SPORTS CHASSE PÊCHE

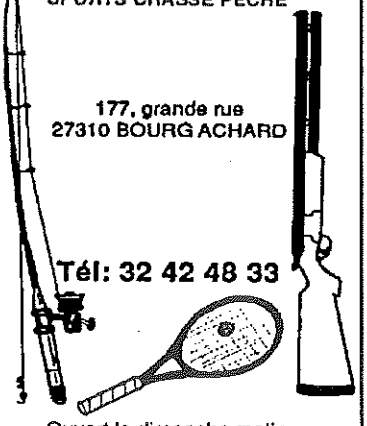

177, grande rue
27310 BOURG ACHARD

Tél: 32 42 48 33

Ouvert le dimanche matin

Imprimerie **LECERF**
ROUEN OFFSET
Premier groupe normand d'Imprimeries
20 à 26, rue des Bons-Enfants - 76000 ROUEN
Tél. 35 07 30 30 - Télex 172542 F - Téléfax 35 64 19 15

NORM' EDIT
Micro-édition

Cette couverture a été réalisée en P.A.O.

34, quai de Paris - 76000 ROUEN
✆ 35 88 55 54 - Fax : 35 71 19 13

BRICOMARCHE

Les Mousquetaires du Bricolage
Rue du Moulin Grand-Couronne

P

INTERMARCHE

Les Mousquetaires de l'Alimentation
Rue du Moulin Grand-Couronne

P

Imp. LECERF - ROUEN-OFFSET - ROUEN - Tél. 35 07 30 30